Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP REA, veuillez visiter :
bp-rea.fr/annales-sujets-et-corriges

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BREVET PROFESSIONNEL - RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ C32 : METTRE EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS LIÉES À LA CONDUITE DES PRODUCTIONS ANIMALES

Coefficient : Aucun coefficient national pour une épreuve écrite de cette appellationDurée : 120 minutes

---

Matériel autorisé : **L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.**

Le sujet comporte **8 pages** numérotées de 1/8 à 8/8. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Documents techniques DT 1 à DT 3 et documents réponse DR 1 et DR 2 fournis avec le sujet. Aucun autre document autorisé.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : SCEA DES PRÉS DU LISON, EXPLOITATION BOVINE SITUÉE À NANS-SOUS-SAINTE-ANNE, DOUBS

Cadre de l'évaluation : le BP REA est un diplôme organisé en unités capitalisables et évalué par capacités. Le référentiel national ne définit pas d'épreuve écrite nationale intitulée « Conduite des élevages », ni de durée ou de coefficient propres à cette appellation. Le présent sujet est un support d'évaluation de la capacité C32, à adapter aux modalités certificatives définies par le centre.

Vous intervenez sur l'atelier bovin allaitant de la SCEA des Prés du Lison. Le responsable vous demande de vérifier la conduite d'un lot de 24 broutards, de préparer leur alimentation pour les 30 prochains jours et d'organiser une intervention de curage et de paillage. Les données nécessaires figurent dans les documents techniques. Toutes les conventions de calcul et valeurs de référence utiles sont précisées dans le dossier.

Les questions sont indépendantes sauf indication contraire. Les résultats numériques seront accompagnés de leur unité et les calculs seront présentés. Barème : 20 points.

PARTIE 1 : Analyse de la situation d'élevage et cadre réglementaire (5 points)

Analyser le lot, les objectifs et les exigences applicables

À partir des documents DT 1 et DT 2, analysez la situation du lot et les exigences de traçabilité, de bien-être et de sécurité pertinentes pour les opérations prévues.

Données de suivi du lot

Indicateur	Valeur	Objectif de l'exploitation
Effectif présent	24 broutards	Lot complet
Poids moyen initial	320 kg	Pesée individuelle
Âge moyen	9 mois	Suivi mensuel
GMQ moyen des 30 derniers jours	0,90 kg/j	Au moins 0,95 kg/j
Mortalité cumulée depuis l'entrée	0 animal	Surveillance quotidienne
Surface de couchage disponible	72 m²	Au moins 3,0 m² par animal

Données relevées le 1er octobre 2026 par l'éleveur.

1.1 (2 points) Calculez la surface de couchage disponible par animal. Comparez le résultat à l'objectif donné et concluez sur la conformité de la situation au regard de ce seul critère.

1.2 (1,5 point) Calculez le poids moyen théorique du lot après 30 jours si le GMQ observé reste constant. Indiquez si l'objectif de GMQ de l'exploitation est atteint.

1.3 (1,5 point) Citez trois informations à vérifier ou à enregistrer avant ou après une intervention de soins ou de manipulation du lot, en vous appuyant sur les exigences précisées au DT 2.

PARTIE 2 : Étude technologique et calculs de conduite (6 points)

Calculer les besoins, les quantités à distribuer et le coût alimentaire

Le lot est conduit en bâtiment pendant 30 jours. La ration est composée de foin et d'un aliment complémentaire. Les valeurs nutritives, la matière sèche et les prix sont fournis au DT 2. Respectez les conventions de calcul de ce document.

Ration journalière prévue par animal

Aliment	Quantité brute (kg/j/animal)	MS (%)	UFV/kg MS	PDIN (g/kg MS)	Prix (€/kg brut)
Foin	6,0	85	0,75	75	0,18
Aliment complémentaire	2,0	88	1,05	110	0,42

Quantités distribuées à l'état brut.

2.1 (2 points) Calculez, pour un animal et pour une journée, la quantité totale de matière sèche ingérée, l'apport total en UFV et l'apport total en PDIN. Présentez les calculs avec les unités.

2.2 (1,5 point) Calculez les quantités brutes de foin et d'aliment complémentaire à prévoir pour l'ensemble du lot pendant 30 jours. Ajoutez une marge de sécurité de 5 % à chacune des quantités calculées et arrondissez au kilogramme supérieur.

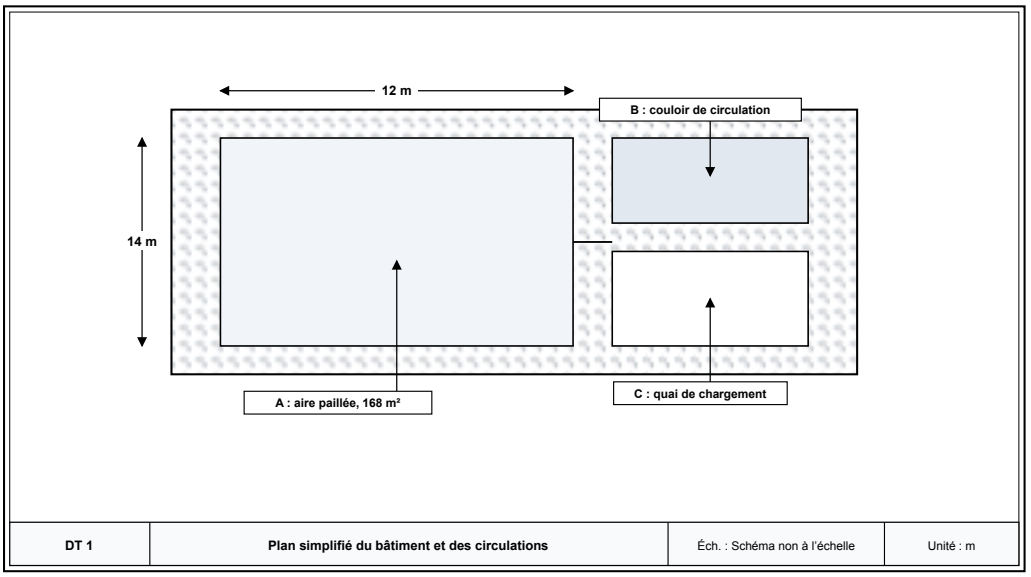
2.3 (1,5 point) Calculez le coût alimentaire journalier par animal, puis le coût total pour les 24 animaux pendant 30 jours, hors marge de sécurité. Présentez le résultat en euros, arrondi au centime.

2.4 (1 point) Le stock disponible est de 4 800 kg de foin et de 1 500 kg d'aliment complémentaire. À partir des quantités avec marge calculées à la question 2.2, indiquez si chaque stock est suffisant et calculez le reliquat ou le déficit.

PARTIE 3 : Préparation des interventions et protocole opératoire (5 points)

Organiser une séquence de travail cohérente et renseigner les documents d'élevage

Le curage de la zone paillée et le paillage sont prévus le même jour. Le tracteur et la désileuse-paieuse sont disponibles. Le protocole de l'exploitation impose de maintenir un accès permanent à l'eau, de limiter le stress des animaux et de vérifier les équipements avant usage.



3.1 (2 points) Ordonnez les opérations à réaliser, depuis la préparation de l'intervention jusqu'à la remise en état du bâtiment. Justifiez deux choix d'organisation en lien avec le maintien de l'accès à l'eau et la limitation du stress.

3.2 (1,5 point) La consigne de paillage prévoit 4 kg de paille par mètre carré d'aire paillée. Calculez la masse de paille nécessaire pour l'aire A. Une balle pèse 250 kg : calculez le nombre de balles entières à préparer.

3.3 (1,5 point) Complétez le document réponse DR 1 avec les quantités calculées à la question 3.2 et les vérifications à effectuer avant la mise en route du matériel.

PARTIE 4 : Prévention et sécurité au travail (4 points)

Identifier les risques et définir les mesures de prévention

Vous devez conduire le tracteur avec la désileuse-paieuse dans le bâtiment, puis intervenir dans la zone paillée. Le document DT 3 fournit les informations utiles sur les équipements et les risques. Les prescriptions du Code du travail et les consignes de l'exploitation s'appliquent.

4.1 (1,5 point) Pour trois risques présents dans cette intervention, indiquez une mesure de prévention adaptée à mettre en œuvre avant ou pendant le travail.

4.2 (1 point) Indiquez les contrôles à effectuer sur le tracteur et l'outil avant utilisation, ainsi que la conduite à tenir si un protecteur est absent ou détérioré.

4.3 (1,5 point) Complétez le document réponse DR 2 en associant chaque situation dangereuse à un dommage possible et à une mesure de prévention. La consigne de circulation dans le bâtiment doit également être précisée.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PLAN DU BÂTIMENT ET DONNÉES D'INTERVENTION

L'aire paillée A mesure 12 m par 14 m, soit 168 m². La zone est accessible depuis le couloir B. Le quai C est réservé au chargement des animaux et ne doit pas être utilisé comme aire de stockage pendant les travaux. La consigne de l'exploitation fixe l'apport de paille à 4 kg/m². Le poids moyen d'une balle ronde disponible est de 250 kg. Le schéma du bâtiment est reproduit dans la partie 3.

Moyens matériels disponibles

Matériel	Caractéristiques	Contrôle préalable
Tracteur	Puissance nominale 75 kW, cabine avec arceau et ceinture	Freins, éclairage, avertisseur, pneumatiques, ceinture
Désileuse-paieuse	Entraînement par prise de force, masse 1 450 kg	Protecteurs, attelage, axes, flexibles, état des organes mobiles
Éclairage du bâtiment	Éclairage fixe, éclairement mesuré 150 lx	Fonctionnement avant intervention
Zone de stockage de paille	Distance de 35 m du bâtiment	Stabilité des balles et voie de circulation dégagée

DT 2 : VALEURS DE RATION, MÉTHODE DE CALCUL ET TRAÇABILITÉ

Pour les calculs de ration, la matière sèche d'un aliment est calculée par : $MS\,(kg) = quantité\ brute\,(kg) \times taux\ de\ MS$. Les apports énergétiques et protéiques se calculent sur la matière sèche : $apport = MS\,(kg) \times valeur\ par\ kg\ de\ MS$. Le coût journalier est égal à la somme des produits $quantité\ brute \times prix\ unitaire$. La marge de sécurité de 5 % est appliquée après calcul de la quantité brute totale, selon $quantité\ avec\ marge = quantité\ calculée \times 1,05$. Le nombre de balles est arrondi à l'entier supérieur.

Les règles d'exploitation imposent d'identifier le lot, de noter la date et la nature de toute intervention, de consigner le produit utilisé et le délai d'attente lorsqu'un médicament vétérinaire est administré, et d'enregistrer les observations utiles concernant l'état des animaux. Les obligations réglementaires de traçabilité et de protection animale s'appliquent. Aucune dose médicamenteuse n'est à calculer dans le présent sujet.

Caractéristiques des aliments et consignes internes

Aliment	MS	UFV/kg MS	PDIN (g/kg MS)	Prix (€/kg brut)	Consigne d'utilisation
Foin	85 %	0,75	75	0,18	Distribuer sans souillure, contrôler l'absence de moisissure
Aliment complémentaire	88 %	1,05	110	0,42	Distribuer à l'auge, sans accès libre au stock

Exigences de traçabilité à appliquer

Événement	Informations minimales à enregistrer
Mouvement d'animaux	Identification des animaux ou du lot, date, origine ou destination
Intervention sanitaire	Date, animal ou lot, motif, produit et prescriptions, délai d'attente applicable
Observation quotidienne	État général, anomalie repérée, action engagée et personne informée

DT 3 : PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AU CURAGE ET AU PAILLAGE

Les opérations se réalisent conformément aux principes généraux de prévention du Code du travail, aux notices des matériels et aux consignes de l'exploitation. L'opérateur doit être formé à l'utilisation du tracteur et de l'outil. Les protecteurs doivent rester en place. Toute intervention sur un organe mobile impose l'arrêt de la prise de force, l'immobilisation du tracteur, le retrait de la clé et l'attente de l'arrêt complet. Les personnes non nécessaires à l'intervention sont tenues à l'écart.

Analyse des risques de l'intervention

Situation dangereuse	Dommage possible	Mesures de prévention
Prise de force ou organe mobile accessible	Happement, blessures graves	Protecteurs en place, arrêt et immobilisation avant intervention
Recul du tracteur dans le bâtiment	Heurt d'une personne ou d'un animal	Vérifier la zone, utiliser l'avertisseur, guider la manœuvre si visibilité insuffisante
Poussières et particules de paille	Irritation des yeux et des voies respiratoires	Limiter les projections, ventiler, porter les équipements de protection adaptés
Présence d'animaux dans la zone de manœuvre	Heurt, écrasement, stress des animaux	Éloigner ou contenir les animaux hors de la zone de travail
Bruit et circulation d'engins	Atteinte auditive, collision	Réduire l'exposition, porter une protection auditive adaptée si nécessaire, organiser la circulation

Équipements de protection et consignes

Équipement ou consigne	Application
Chaussures de sécurité	À porter pendant toutes les opérations
Gants de travail	À utiliser pour la manutention de la paille et les tâches d'entretien, hors proximité d'organes en mouvement
Protection oculaire et respiratoire	À adapter à l'empoussièrement et aux projections
Circulation dans le bâtiment	Vitesse maximale interne : 5 km/h ; priorité aux piétons ; pas de présence simultanée d'animaux dans la zone de manœuvre

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Préparation du paillage et contrôle du matériel, questions 3.2 et 3.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter directement les cases indiquées par « ... ». Indiquer les unités et cocher ou préciser les vérifications à réaliser.

Calcul et préparation du paillage

Élément	Calcul ou valeur à renseigner
Surface de l'aire A (m²)	.....
Dose de paille (kg/m²)	4
Masse totale de paille nécessaire (kg)	.....
Masse d'une balle (kg)	250
Nombre de balles entières à préparer	.....

Vérifications avant mise en route

Point de contrôle	Résultat ou action à renseigner
Protecteurs de l'outil	.....
Attelage et axes de fixation	.....
Prise de force et arbre de transmission	.....
Zone de travail et présence des animaux	.....
Équipements de protection individuelle	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Repérage des risques et prévention, question 4.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter le tableau en indiquant pour chaque situation un dommage possible et une mesure de prévention. Préciser la vitesse maximale autorisée dans le bâtiment.

Tableau de prévention à compléter

Situation dangereuse	Dommage possible	Mesure de prévention
Recul du tracteur dans le bâtiment	.....	.....
Intervention près d'un organe mobile	.....	.....
Paille poussiéreuse pendant le paillage	.....	.....
Présence d'animaux dans la zone de manœuvre	.....	.....
Vitesse maximale dans le bâtiment	... km/h	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.